

Avril 2025

# Trait d'union

## Code de vie :

En avril, ne te découvre pas d'un fil! En cette période de l'année, votre collaboration est importante quant au respect du code de vie qui a été adopté par les membres du conseil d'établissement.

Voici un rappel des attentes :

J'ai une tenue vestimentaire convenable et propre :

- Je porte un chandail couvrant le ventre.
- Je porte des vêtements qui cachent mes sous-vêtements.
- J'arrive aux casiers et j'enlève ma casquette, mon capuchon ou tout autre accessoire.
- Je porte des vêtements sans messages de violence ou de vulgarité.
- Je porte des vêtements adéquats selon la température et l'activité que je fais.

Attentes minimales :

- 9 degrés et - : manteau et pantalon long.
- 10 à 13 degrés : manches longues et pantalon long
- Je porte des shorts et des jupes d'une longueur convenable.

Lorsque la température et les plateaux le permettront, nous vous aiserons de l'autorisation du port d'une 2<sup>e</sup> paire de souliers au lieu de bottes.

Julie Gagnon, directrice



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18 CONGÉ Vendredi Saint	19
20 Joyeuses Pâques 	21 CONGÉ	22	23	24	25 English Day On porte un chandail avec un message/mot en anglais.	26
27	28 18h30 : Séance du conseil d'établissement			0		

Dans les dernières semaines, certaines classes ont présenté le fruit de leur recherche à leurs parents. Félicitations aux élèves et merci à tous ceux qui ont pu encourager nos élèves dans ce beau projet!



Félicitations à tous nos élèves pour le défi du mois de mars : Je m'engage, je fais les efforts et je persévere.

Le défi du mois d'avril est : Je suis à l'ordre et je garde mon environnement propre.